



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

ÉLECTIONS 2026 : CLÔTURE DES CANDIDATURES, LA PARITÉ EN AMONT DU VOTE

46 % DE FEMMES CANDIDATES, MAIS SEULEMENT 42 % DANS LES CIRCONSCRIPTIONS SÛRES OU GAGNABLES

Québec, le 17 septembre 2026 - À la clôture de la période de mise en candidature aux élections générales québécoises, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie ([GFPD](#)) constate que les femmes représentent globalement 46 % des candidatures, se situant dans la zone de parité 45%-55%, mais seulement 42 % des candidatures dans les circonscriptions considérées comme sûres ou gagnables. Ces moyennes provinciales masquent toutefois des écarts importants entre les partis (CAQ 54 %, PLQ 43 %, PQ 46 %, PCQ 27 %, QS 59 %).

Au total, 290 femmes et 345 hommes sont officiellement en lice, soit 46% de femmes. Or, elles sont 30 candidates dans des circonscriptions sûres ou gagnables, pour 41 candidats, soit 42 %. Le portrait final du [Moniteur de la parité](#) montre ainsi que, **bien que les femmes soient presque aussi présentes que les hommes dans la course, leur présence diminue lorsque l'on regarde les circonscriptions offrant les meilleures perspectives d'élection.**

«La parité après le vote se prépare avant le vote. Pour qu'elle soit possible, il faut en amont un bassin suffisant de femmes candidates, bien positionnées dans les circonscriptions où elles ont de réelles perspectives d'être élues. C'est pourquoi nous le répétons : la parité, c'est 50 %.» Valérie Caron, directrice générale, GFPD.

La prochaine étape sera celle du vote : combien de femmes seront effectivement élues à l'Assemblée nationale? Viendra ensuite le dernier maillon de l'accès égal au pouvoir politique : la composition du Conseil des ministres, où la parité y requiert 50 % de femmes.

Le portrait final du Moniteur de la parité, ainsi que la méthodologie utilisée par le GFPD, sont disponibles [sur le site](#) du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

LA PARITÉ, C'EST 50 %

Les femmes constituent la moitié de la population et contribuent pleinement au financement et au développement du Québec.

Elles doivent pouvoir participer à parts égales aux décisions qui façonnent notre société.



45 – 55 %

**CANDIDATURES
ÉLECTORALES**

Zone paritaire retenue
par le GFPD pour tenir
compte des réalités du
processus électoral
tout en visant l'égalité



ÉQUITÉ

**CIRCONSCRIPTIONS
GAGNABLES**

Des femmes aussi bien
positionnées que les
hommes pour être élues.



50 – 50 %

NOMINATIONS

(ex. conseil des ministres)

Lorsque la composition
relève d'une décision de
nomination, la parité
signifie une représentation
à parts égales.



**UNE PARITÉ
RÉELLE DANS
L'ACCÈS AU
POUVOIR**

La loi sur la parité, c'est ce qui transforme un engagement
volontaire ET FRAGILE en principe durable d'égalité.

GROUPE *femmes*
POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

À propos du GFPD : Créé en 1999, le **GFPD** œuvre depuis plus de 25 ans à la formation, à la mobilisation et à l'accompagnement des femmes souhaitant s'engager en politique. L'organisme s'emploie à promouvoir l'égalité des genres et à renforcer la place des femmes dans les institutions démocratiques. Organisme autonome d'éducation populaire à but non lucratif, il est indépendant de tout parti et, de façon plus générale, de tout groupe de revendication.

– 30 –

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)

Pour toute demande d'information ou entrevues :

Laure-Alexia Borie, coordonnatrice des communications

(367) 380 3121 - communications@gfpd.ca

Jimmy Jolicoeur, consultant GFPD

418 573-8105